

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du 22 mars 2021
Visioconférence TEAMS
18 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

Monsieur Francis Brochu	Vice-président
Madame Henriette Lafond	Membre de la communauté
Madame Joline Laliberté	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin	Président et représentant au comité de parents
Monsieur Guillaume Provencher	Substitut au comité de parents
Monsieur David Routhier	Parent
Madame Mélissa Tessier-Boutin	Enseignante
Madame Julie Trottier	Enseignante
Madame Sonia Bélanger	Psychologue
Madame Karine Gingras	Parent
Madame Mélanie Therrien	Service de garde

Sont également présentes à la table du conseil :

Madame Marie-Claude Huard	Directrice adjointe
Madame Kathleen Michaud	Directrice

Sont absents :

Jinny Thibodeau	Substitut
-----------------	-----------

1. Mot de bienvenue

Monsieur Louis-Philippe Langevin souhaite la bienvenue aux membres.

2. Période réservée au public

Aucun public n'est présent.

3. Adoption de l'ordre du jour du 22 mars 2021

CONSIDÉRANT que le projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Karine Gingras, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour pour la séance ordinaire du 22 mars 2021.

014-CÉ
20/21-21

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du C.É. tenue le 20 janvier 2021

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire 20 janvier 2021 a été préalablement communiqué aux membres et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mélissa Tessier-Boutin, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2021.

4.1 Mme Kathleen Michaud fait un suivi sur la situation de la Covid-19. Nous avons dû fermer une classe de préscolaire. Un élève de cette classe a été déclaré positif à un cas de variant. Des membres du personnel et des élèves ayant pris l'autobus avec l'élève sont confinés de manière préventive jusqu'au 1^{er} avril. M. Guillaume Provencher propose d'envoyer un courriel aux parents afin de les informer des procédures lorsqu'il y a un cas de COVID. M. Louis-Philippe Pelletier-Langevin propose que ce soit envoyé par le biais du plan de travail des enseignants.

4.2 Les membres du CÉ avaient fait part de leur désir de prendre une compagnie québécoise pour la photo scolaire en 2021-2022. Il est suggéré par certains membres de reprendre la compagnie Xora. M. David Routhier propose de réserver la compagnie Xora et d'en informer les membres du CÉ de l'école de l'Accueil afin qu'ils puissent s'arrimer et M. Louis-Philippe Pelletier-Langevin seconde. Mme Kathleen Michaud réservera et communiquera avec l'école de l'Accueil afin que les deux écoles prennent la même compagnie.

5. Droit de parole au membre de la communauté

Le club Optimiste demande au membre du CÉ de faire l'appréciation jeunesse au mois de mai cette année et s'ils ont des idées pour une façon de faire. Mme Kathleen Michaud propose de lire les textes des élèves qui auront été ciblés dans le télévoix. M. Louis-Philippe Pelletier-Langevin propose de tenir cette activité en juin. Mme Henriette Lafond nous donnera plus d'informations plus tard.

6. Rapport de la direction

6.1 Accident autobus (retour)

M. Louis-Philippe Pelletier-Langevin, Mme Kathleen Michaud et Mme Marie-Claude Huard ont eu une rencontre avec M. Richard Vallée (DGA) et M. Mario Levasseur (coordonnateur au transport scolaire) du Centre de services scolaire le 8 mars dernier. Nous avons reçu les rapports d'incident des chauffeurs d'autobus.

6.1.1 Sanction disciplinaire

Un avis et une sanction disciplinaire ont été remis au chauffeur de l'autobus 21 entre autres au sujet de l'enfant de 8 ans à qui il avait demandé de conduire un autre élève de maternelle à sa résidence

6.1.2 Mesures mises en place

- Mettre sur le site du Centre de services scolaire un lien avec les mesures de traitement à suivre en cas d'accident.
- Mise en place d'un système afin d'informer les parents d'un retard d'un autobus.

Mme Karine Gingras amène une autre situation où le chauffeur était absent et où le remplaçant a omis de s'arrêter à son arrêt. Son conjoint a dû aller conduire les enfants à un autre arrêt. Sa fille lui a aussi mentionné que le chauffeur n'avait pas suivi le trajet d'autobus et qu'elle est arrivée en retard à l'école. Mme Kathleen Michaud mentionne qu'elle a appelé au Centre de services scolaire afin de leur mentionner que les chauffeurs doivent connaître leur trajet. Mme Michaud fera part au comité de transport de cette situation. Mme Tessier-Boutin voit du positif depuis l'arrivée de la nouvelle chauffeuse de l'autobus 21 lorsqu'elle va conduire ses élèves.

6.2 Clientèle 2021-2022 et maternelle 4 ans

Mme Kathleen Michaud a eu une rencontre pour l'organisation scolaire. Une autre rencontre est prévue le 24 mars prochain. Pour l'instant, nous aurons 6 classes du préscolaire, 6 classes de 1^{re} année et 6 classes de 2^e année. Nous aurons peut-être une maternelle 4 ans.

Nous sommes en attente de la réponse du Ministère. Nous aurons davantage d'informations le 24 mars prochain.

6.3 Frais chargés aux parents 2021-2022

Mme Kathleen Michaud rappelle les principes d'encadrement qui ont été votés l'an dernier (2 octobre 2019) pour les frais chargés aux parents. Montant maximal de 50 \$ pour le préscolaire, montant maximal de 100\$ pour le 1^{er} cycle.

Actuellement :

18\$ pour le préscolaire

66\$ pour le primaire

6.4 Mesures 15 021 et 15022

Mesure 15021 (Tutorat) :

Notre école a reçu 2700\$ pour 23 groupes. Chaque classe bénéficie de 2 périodes de 60 minutes. Le service commencera sous peu.

Mesure 15 022 (Bien-être) :

Chaque école primaire a reçu 5000\$. Les enseignants ont choisi d'avoir du temps de libération. Pour ce qui est du volet du bien-être des élèves, Mme Joline Laliberté (TES) a suggéré de fixer du temps à son horaire pour animer des ateliers d'habiletés sociales.

6.5 Marathon orthographique

Mme Kathleen Michaud demande aux membres du CÉ s'ils veulent que nous tenions le marathon orthographique cette année. Étant donné la pandémie, il est suggéré de reporter le marathon orthographique à l'année prochaine.

014-CÉ
20/21-22

PRÉAMBULE : Mme Kathleen Michaud explique le fonctionnement du marathon orthographique. Chaque année, ces sommes permettent d'amasser des sous pour les classes, les activités et la cour d'école;

CONSIDÉRANT que la mise en place du marathon orthographique doit être approuvée par le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Louis-Philippe Pelletier-Langevin, appuyé par Mme Karine Gingras. Il est résolu

DE NE PAS TENIR la campagne de financement du marathon orthographie cette année étant donné la pandémie et de la reporter à l'année prochaine.

6.6 Consultation des élèves

Mme Kathleen Michaud informe les membres du CÉ que nous devons maintenant consulter les élèves sur différents aspects de la vie de l'école. Étant donné l'âge des élèves, Mme Kathleen Michaud demande si les membres du CÉ ont des idées. M. David Routhier propose de faire un sondage dans les classes avec les élèves en leur posant des questions précises (ex. : activité parascolaire, cour d'école, climat, etc.). M. Louis-Philippe Pelletier-Langevin propose que les parents du CÉ formulent une question chacun afin de construire un sondage (maximum 5 questions). Mme Kathleen Michaud approuve cette idée. Les membres du CÉ enverront les questions pour le 30 mars 2021.

6.7 Stratégie de sécurité routière

M. David Routhier, Mme Kathleen Michaud et Mme Marie-Claude Huard ont participé à une rencontre du comité de quartier. Ce dernier a reçu un montant de 3000\$ pour trouver des solutions pour améliorer la sécurité routière aux abords des écoles de Saint-Émile. M. David Routhier est l'instigateur de cette démarche. Un point sera mis à l'ordre du jour de tous les CÉ pour informer les membres du travail du comité.

7. Rapport de la responsable du service de garde

7.1 Règles de fonctionnement

Mme Kathleen Michaud a envoyé les règles de fonctionnement du service de garde aux membres du CÉ. Nous verrons si des réajustements sont nécessaires et si des règles doivent encore être modifiées en raison de la pandémie et des mesures sanitaires à respecter.

014-CÉ
20/21-23

CONSIDÉRANT que les Règles de fonctionnement pour 2021-2022 ont été présentées aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie Trottier, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les Règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022.

7.2 Journées pédagogiques du 16 et 26 avril

La classe principale du service de garde expose les activités qui auront lieu lors des prochaines journées pédagogiques du 16 et 26 avril 2021. Elle propose des activités où des invités viendraient animer des activités (ex. : cerceaux, Katag) tout en respectant les mesures sanitaires prescrites par la Santé publique. Elle demande l'approbation aux membres du CÉ.

014-CÉ
20/21-24

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Karine Gingras et appuyée par Julie Trottier, il est résolu;

D'APPROUVER les activités lors des deux prochaines journées pédagogiques du 16 et du 26 avril 2021

7.3 Journées pédagogiques août 2021

Madame Kathleen Michaud demande aux membres du CÉ de ne pas ouvrir le service de garde du 23 au 26 août 2021 afin de permettre aux directions et à la responsable du service de garde d'accueillir ses membres lors de la journée d'accueil. Madame Kathleen Michaud regardera les différentes possibilités.

8. Rapport des représentantes des enseignantes

Le rapport des enseignants a été envoyé et il n'y a pas de question.

9. Rapport du représentant au comité de parents

Le rapport des enseignants a été envoyé et il n'y a pas de question.

9.1 Douance

Avec les sommes reçues, le Centre de services scolaire propose de former un ou des membres du personnel dans chaque école pour l'année 2020-2021. L'argent sera donc décentralisé dans les écoles.

10. Autres sujets :

11. Levée de l'assemblée

014-CÉ
20/21-25

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Julie Trottier et Madame Mélissa Tessier-Boutin, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire à 21 h 05.



Louis-Philippe Langevin, président



Kathleen Michaud, directrice